

« Côté parents »...

## Liens familiaux et détention (1<sup>ère</sup> partie) Comment être parent en prison ?

par **Pascal ROMAN & Marie DOURIS**



*Respectivement Professeur de Psychologie clinique, psychopathologie et psychanalyse, et Docteur en droit, habilitée à diriger des recherches et consultante experte en droit appliqué au travail social.*

Marie Douris et Pascal Roman ont, entre 2012 et 2014, conjointement dirigé une recherche passionnante, dont le rapport s'intitule « *Liens familiaux et détention (1<sup>ère</sup> partie) – Comment être parent en prison ?* ».

Cette recherche de terrain, menée dans trois établissements pénitentiaires, a permis de recueillir des données quantitatives et qualitatives, à partir de 200 questionnaires et de 5 focus group réunissant des détenus parents, pour comprendre comment les personnes détenues vivent aux plans juridique, psychologique et pragmatique leur parentalité.

Il apparaît en effet que la situation des parents et des enfants concernés reste préoccupante malgré les efforts fournis par l'administration pénitentiaire afin de faciliter le maintien des liens : difficultés de mise en œuvre du rapprochement familial, les règles de visite et conditions d'accueil des familles de détenus et en particulier de leurs enfants (*durée et conditions d'attente à l'entrée de la prison, absence de généralisation des unités de vie familiale, non-adaptation des locaux recevant les enfants, conditions de fouille et difficulté de remise*

*d'objets de la part des enfants...), la difficulté pour les pères détenus à déclarer leur enfant à l'État civil et à exercer les droits et prérogatives de l'autorité parentale dont le parent détenu reste généralement titulaire, la méconnaissance de leurs droits en la matière...*

Les enjeux du point de vue de la parentalité sont nombreux, ainsi que les conséquences sur le possible maintien du lien parent-enfant lorsque l'un des parents se trouve en détention. Ces différents aspects méritent de soutenir un certain nombre de propositions afin d'améliorer le cadre des relations parent-enfant en prison.

Marie Douris et Pascal Roman nous font aujourd'hui partager les points saillants de cette recherche scientifique, dont l'intérêt s'appuie notamment sur le croisement entre la psychologie et le droit, et permet un apport important au service des pratiques professionnelles. Suite au colloque qui s'est tenu en 2014, ils auront également plaisir à vous présenter l'ouvrage en cours d'achèvement, mêlant différentes contributions prestigieuses.